

*M. Cannon—Lundi prochain—QUESTION—

1. M. James Stewart, président de la Commission canadienne du blé, agit-il en qualité quelconque—depuis sa nomination à la présidence de la Commission du blé—pour le gouvernement britannique ou pour la Commission royale des céréales? Dans l'affirmative, en quelle qualité agit-il?

2. M. Stewart est-il actuellement l'agent du gouvernement britannique ou de la Commission royale des céréales, relativement à l'achat de farine canadienne pour ces derniers; et M. Stewart agit-il pour le gouvernement canadien en qualité de président de la Commission canadienne du blé, laquelle vend du blé et de la farine canadiens au gouvernement britannique et aux gouvernements alliés?

3. M. Stewart est-il actionnaire ou officier de l'exécutif de compagnies quelconques de grain ou d'élevateurs au Canada? Dans l'affirmative, quelles sont ces compagnies?

4. Les compagnies dans lesquelles M. Stewart est intéressé sont-elles les mêmes compagnies que le gouvernement britannique employait pendant la guerre; et ces compagnies étaient-elles payées par les autorités impériales?

5. A-t-on placé du capital britannique dans une de ces compagnies, ou dans toutes?

6. M. Stewart avait-il quelque expérience dans l'exportation du grain canadien, avant la guerre, en dehors de ses fonctions de commis?

7. N'existait-il pas de compagnies canadiennes possédées, exploitées et appuyées financièrement par des canadiens, et expérimentées dans l'exportation du grain canadien, qui auraient pu être employées à ce travail par le gouvernement canadien?

8. Combien de bureaux ont été ouverts par la Commission du blé, et combien d'employés a-t-elle engagés?

M. Archambault—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement sait-il, alors que la Loi du Service Militaire était en force, avant l'armistice, que mille faux passe-ports ont été émis par le consul général russe, à Montréal, à des étrangers, même à des étrangers ennemis?

2. Est-il vrai que le capitaine Carter, inspecteur des aubains ennemis à Montréal et représentant Sir Percy Sherwood de la Police fédérale, ayant été mis au fait de la situation, a décidé de tenir une enquête et d'arrêter le dit consul, mais qu'il en a été empêché par le gouvernement?

3. Dans l'affirmative, pour quelle raison?

4. Les autorités américaines ont-elles fait des représentations au gouvernement relativement à ces faux passe-ports émis pour les Etats-Unis?

M. Lanctôt—Lundi prochain—QUESTION—Le 1er octobre 1919, M. T. A. Cox, du ministère de la Milice, a fait une déclaration devant le comité parlementaire chargé d'étudier la question d'accorder une plus forte gratification aux soldats canadiens, à l'effet que sur le total de 590,572 hommes enrôlés dans F.E.C., 172,520 ont fait du service en Canada seulement:—

1. Cette déclaration est-elle exacte?

2. Où ces hommes étaient-ils stationnés?

3. A quels régiments appartenaient-ils?

4. De ce nombre, combien ont-ils été recrutés dans l'Ontario, Québec, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île du Prince-Edouard, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, respectivement?

M. McKenzie—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée entre le ministère des Postes et la maîtresse de poste au cap d'East Bay, comté du Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse, relativement au service des postes entre le cap d'East Bay et Christmas Island; et aussi de toutes autres lettres, pétitions et correspondances reçues par le ministère des Postes, touchant cette affaire, du 1er janvier 1915 à aujourd'hui.